

LE PROFIL DES STARTERS EN 2018

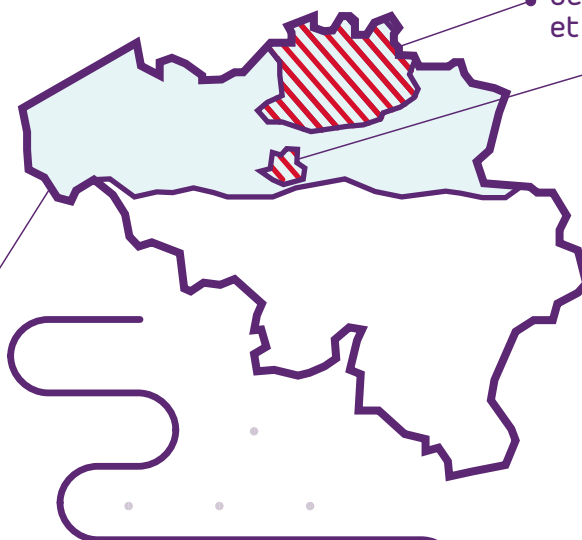
95.081

nouveaux entrepreneurs ont franchi le pas en 2017 (hausse +5,91%)

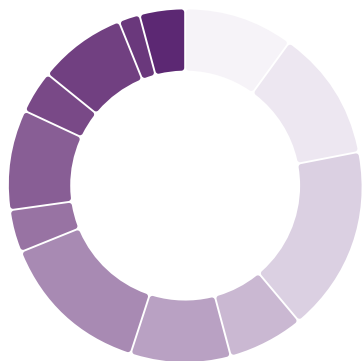
Cette augmentation est largement due aux chiffres enregistrés en

FLANDRE

La plupart des entreprises ont été créées par des habitants de la province d'Anvers et de Bruxelles.



PART RELATIVE DES STARTERS SELON LA PROVINCE EN 2017



- Flandre-Occidentale : 10 %
- Flandre-Orientale : 12 %
- Anvers : 17 %
- Limbourg : 7 %
- Brabant flamand : 9 %
- Bruxelles-Capitale : 13 %
- Brabant wallon : 4 %
- Hainaut : 9 %
- Namur : 4 %
- Liège : 8 %
- Luxembourg : 2 %
- Autres* : 6%

* Bedrijven met een zetel in het buitenland of zonder gekend adres in België



La forme juridique la plus choisie reste

L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE (60,71 %).

Suivent la SPRL (17,65 %), la société en commandite simple (5,22 %) et la SPRL-U (5,17%).

LA PLUPART DES STARTERS APPARTIENNENT AU SECTEUR DES SERVICES (38,83 %). LA DEUXIÈME PLACE EST OCCUPÉE PAR LES PROFESSIONS LIBÉRALES (14,79 %), LA TROISIÈME PAR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION (10,32 %).

DANS LE SECTEUR DES SERVICES, LE CHOIX SE PORTE LE PLUS SOUVENT SUR :

1. Services aux entreprises (25,83 %)
2. Immobilier (21,50 %)
3. Services aux personnes (15,13 %)
4. Services informatiques (12,97 %)

ACTIVITÉS LES PLUS FRÉQUENTES



1. Bureau de conseil

2. Techniques de revalidation ambulatoire



3. Conseil informatique

4. Soins infirmiers



5. Autres commerces de détail
(hors magasin, éventaies ou marchés)

**66,31% DES STARTERS SONT
ENCORE ACTIFS APRÈS 5 ANS**

TOP 4 DU TAUX DE RÉUSSITE

1. Professions libérales
2. Industrie
3. Commerce de gros
4. Construction



**9,45 % DES NOUVELLES ENTREPRISES
ENGAGENT DU PERSONNEL LA PREMIÈRE ANNÉE**